



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRÉATION DE LA COMMUNE DE MONTANAIRE

### Neuf communes fusionnent dans le Gros-de-Vaud

**Neuf communes du Gros-de-vaud ont accepté ce dimanche 29 janvier d'unir leur destin en donnant naissance à la nouvelle commune de Montanaire. Cette fusion totalisant 2300 habitants deviendra effective le 1er janvier 2013. Il s'agit de la cinquième fusion dans le Gros-de-Vaud depuis 2008.**

Après le vote positif des législatifs communaux au mois de septembre 2011, les citoyens de neuf communes du Gros-de-Vaud (Chanéaz, Chapelle-sur-Moudon, Correvon, Denezy, Martherenges, Neyruz-sur-Moudon, Peyres-Possens, Saint-Cierges et Thierrens) se prononçaient aujourd'hui sur leur volonté de fusionner, avec effet au 1er janvier 2013. Ce projet de fusion a été largement accepté par 83,1% des votants. La participation a été supérieure à 65%. Il s'agit de la deuxième fusion la plus importante de par le nombre de communes dans le canton de Vaud, après celle d'Oron qui réunissait 10 communes. Le Conseil d'Etat exprime sa grande satisfaction face à ce résultat qui confirme que les fusions se poursuivent en ce début de nouvelle législature communale.

Le nombre de communes vaudoises passera donc de 326 à 318 au 1er janvier 2013. Actuellement sept autres projets de fusion de communes sont officiellement en cours impliquant 26 communes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 janvier 2012

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 079 703 82 29 - SeCRI, Laurent Curchod, chargé de mission pour les fusions de communes, 079 629 30 73